

H 51

Lettres de P. Wilhelm (1912-19)

19 mars 1912

Tchyoung Kyéi tong

P. W.

(Lettre circulaire)

7

- 1) La lettre du 4 octobre dernier a trouvé un large écho et lui a valu une aide qui lui a permis de soulager bien des misères. Ses chrétiens acquittent leurs dettes de reconnaissance par la prière. Il donne des nouvelles avant tout personnelles, et non des généralités. Progres matériels de la Corée : chemins de fer, mettant à 12 jours de Hété. La lettre du 4 oct. a été reproduite et commentée par la presse japonaise. Les Protestants avaient fait une propagande à l'américaine ; mot d'ordre : un million d'âmes pour Jésus ; affluence saoudaine de recues : 3.000 à Syen chyen dans le Nord ; il en reste à peine 300, à la suite d'accusations contre des év. influents, car ils se mêlent de questions et d'affaires sans rapport avec la religion.

Comme il parlait dans sa lettre de pain présentement, de progrès de l'Eglise, la presse japonaise fut heureuse de publier cela. Conclusion : ne pas faire de politique et garder la réserve qui s'impose.

- 2) Il va raconter une affaire où il fut mêlé, bien malgré lui. Le 31 octobre ¹⁹⁰⁹, il confessaient sans la Caussaint ; sortant pour prendre l'air, il apprend des chrétiens que le prince Ito a été assassiné à Harbin, en Mandchourie. Le 3 nov., il apprend que l'assassin est un de ses chrétiens : Thomas An. Le dimanche, il prêche sur le thème : tu ne tueras pas. Or le jour de l'enterrement à Tokyo du prince Ito, il y avait ici une fête scolaire ; averti trop tard, il doit décommander la fête et renvoyer les enfants ; attitude qui ne manqua pas de déplaire à ses chrétiens, qui regardaient Ito comme l'ennemi, car il avait préparé l'annexion de la Corée.
- 13) Récit du meurtre : En gare de Harbin, le 26 oct. 1909, en présence du ministre de Russie, le prince est abattu de 3 balles. Le meurtrier se laisse arrêter le revolver à la main. L'acte était grave, même pour lui, curé du meurtre. La police japonaise fit une enquête soignée et comprit qu'il n'était pour rien dans cette déplorable affaire.

Elle sut que le mantrié avait quitté le village depuis ans, pour aller faire de la guéilla dans le nord de la Corée.

En tuant le prince Itô, Thomas An croyait avoir saigné au tant au moins vengé la Corée.

Récit de sa campagne de guéilla, des difficultés rencontrées.

De sa prison, Thomas An lui écrivit de venir lui donner les sacrements. Le juge Manabé lui demanda aussi par dépêche de venir.

Alors, il n'hésite plus : en mars il va à Port Arthur par Haiphong. Les Japonais se montrèrent très corrects, et même bienveillants.

Le 8 mars, il est à la prison, et reçoit le prisonnier dans un parlain. Conversation de 2 h. en coréen, en présence de l'interprète et de 2 gardiens. Difficultés pour le confesser : il s'engage à ne pas parler politique ; il dut discuter ferme, appeler à la liberté de religion pour obtenir de pouvoir confesser le prisonnier.

Finalement, on le lui permit, mais en présence des gardiens et de l'interprète ; il dut accepter cette condition.

23) Après la confession, Thomas demanda la communion pour le lendemain. Le juge catholique de la cour d'appel lui facilita la chose. (le lendemain)

Le lendemain, il se présente à la prison pour dire la messe ; Difficulté pour les hosties : on redoute le poison.

Il avait plusieurs hosties ; il en mangea plusieurs et en fit choisir une. On prépare l'autel, les ornements et c'est la messe. (par les Japonais)

Thomas la sert et communie - le 10 mars 1910.

Directeurs et gardiens assistent, très respectueux.

Petit sermon sur le texte : Beati mites, beati qui lugent. Remerciements aux Japonais, et réparation définitive.

Considérations sur la liberté de religion au Japon.

Respect de la Pierre à l'égard du prisonnier, de sa religion.

L'exécution eut lieu le 26 mars 1910,

5 mois jour pour jour après le meurtre - date choisie exprès.

Le condamné est mort, en criant : "Tuie la Corée!"

Son cousin Jacques An a été jeté en prison.

(Seule lettre circulaire conservée)

12 février 1914

F. Wilhelm

Hai tjiou (capit au H. kaito)

au G. Lancel (prov.)

2

Blâme du Col. préfet de la Propagande à Mg. Mutel. Il écrivit une lettre d'excuses à l'évêque.

Après lui d'un congé définitif, il demande un congé temporaire.
Mg. a perdu une bonne occasion de faire un beau geste, en agréant sa demande.
Sûreté de l'évêque à son égard.

Affaire de Tchyang syeng, porte au il est nommé (N.E. de la Corée) :
il accepte en principe, mais pose ses conditions, surtout pour les finances.
Accusations passionnées contre l'évêque, qui ne répond pas à ses lettres.
Il se plaint de l'hostilité des confrères : une seule visite en 3 ans.
Manque de charité chez les prêtres M.E.P. : des pharisiens.

12 février 1914
Hai tjiou

P. Wilhelm
au P. Doucet

3

Il a écrit hier au Cardinal préfet de la Propagande :
le résultat est qu'il ira sûrement en Loanaïne.

Il lui écrit à lui, car Mg. Muld ne veut pas répondre à ses lettres.
Il exige le prix de son voyage : autrement, il serait obligé
de vendre des biens de la mission.

22 février 14
Seoul

P. Doucet
Circulaire aux confrères

4

Nouveau conflit du P. Wilhelm avec l'évêque ;
ses excuses ont fait long feu, et la querelle rebondit.

Ci-joint copie de deux de ses lettres (ci-dessus)
Le Père W. lui a demandé de transmettre au Conseil
sa demande de retour en Loanaïne.

Blâme au P. W. qui écrit de tous côtés aux confrères.

Il veut réfuter les deux lettres ci-jointes.

Il reproche au Père de rappeler le blâme infligé à l'évêque.

Pour sa demande de congé définitif, il la retire

mais la remplace par une demande de congé temporaire ;

Mg. refuse de voter en faveur de cette demande.

Adhésion au P. Alex qui fit une demande de retour temporaire
et qui n'est jamais revenu.

La solitude ; c'est sa faute : il recevait chez lui

d'aimables hôtes (Bénédictin allemands), et on ne parlait pas français.

Affaire de Tchyong syeng : Mg. avait proposé un poste du nord au Père ;

le Père accepta "de tout cœur", croyant aller près de la Corée,

(avec les Bénédictin allemands) ;

puis l'évêque précise que c'est Tchyong syeng (N.E.) ; Accord de
(principe).

Mgr avertit les Européens de Tchyang syeng que le titulaire serait le P. Wilhelm.

Mais le Père pose conditions sur conditions.

Finalement il y renonce : il a peur de la solitude, alors que Tchyang syeng compte de nombreux Allemands, Améric. et Français. En fait, le Père veut repartir pour la Savoie.

Il accepterait d'aller à Tchyang syeng, si on lui accordait l'allocation qu'il demande pour lui, son servent, son cuisinier, son lay...

Affaire Benziger, un catholique allemand des mines.

Mgr lui annonce que le P. Wilhelm l'accompagnera dans son voyage. Or pas de P. Wilhelm, ce qui ne l'empêche pas de partir.

Arrivée du P. W. à Séoul ; Mgr lui fait préparer une chambre ; le Père refuse et va chez les Bénédictins passer 15 jours.

Nouvelle lettre du Père à Mgr pour demander son congé ; il était à deux pas de l'évêque, mais il entend traiter par lettres.

Finalement il quitte les Bénédictins, sans aller saluer l'évêque.

Critique du Père W., accusant ses confrères M.E.P. de manquer de charité - discorde semée dans la mission par le Père W.

Il se plaint que la religion prêchée en Corée n'est pas celle de l'Église universelle, mais d'une petite Église française.

Heureusement que la venue des Américains va changer tout cela.

Le Père W. blâme aussi Maryknoll d'avoir copié les M.E.P. ; aux M.E., pas d'autorité centrale, trop d'autorité aux évêques.

Le P. Damer a pris sur lui d'envoyer cette circulaire sans avertir l'évêque, pour qu'on ne puisse s'en prendre à l'évêque.

Signatures approuvant cette circulaire :

PP. Poironel, Killemat, Guinand, Devred, Chizallet, Meng.

18 déc. 1918

Dalem (S.E. de Bouzonville)

P. Wilhelm

au P. Delmas (sup.)

5

Il a rencontré le P. Gautier, du Bonvain, en route pour Mayence. Il avait demandé à être aumônier de prisonniers français : refusé. Il n'a pas accepté de poste dans le diocèse de Tatisbonne ; alors il a pris une paroisse dans le diocèse de Metz, le 15 juil 1915.

Il n'a pas voulu entrer en France par la Suisse, par égard pour l'évêque de Metz.

4 janvier 1919
Paris

P. Delmas
au P. Wilhelm

6

Le décès du P. Flury a retardé sa correspondance.
Le P. W. fait toujours partie de la mission de Séoul,
mais pour son retour, il lui faut une lettre de son lic. Apost.

21 janv. 19
Dalem

P. Wilhelm
au P. Delmas

7

Critique de Mgr Mutel, évêque de Milo, qui garde le silence.
Il vaudrait s'expliquer sur son retard en Europe: il était malade.
Restes à Dalem? - Il ne s'y résignera que lorsque le Séminaire de Paris,
ou la Propagande, l'auront exclus de Corée,
cette Corée où il a passé 31 des meilleures années de sa vie.
Il entend rester fidèle à sa vocation; prière de soumettre son cas
au Conseil.

22 février 19
Dalem

P. W.
au P. Delmas

8

La situation: exclusion réelle de sa mission, maintien nominal.
Il a quitté la Corée, après 4 ans de souffrances causées par
le meurtre du prince Ito, les sacrements donnés au meurtrier,
et la suspension infligée par l'évêque.

Bien que malade, Mgr lui déclare que les confrères refusent son
qu'ils désiraient un départ définitif: inauté et incohérence. ^{confé;}
Il vaudrait que le Conseil fasse une enquête sur son cas.

Critique du "referendum" fait auprès des confrères mal informés;
ce fut une procédure ténébreuse, où l'accusé était condamné d'avance.
Épuisé par la vie de mission, jeté par sa mission sur le
quai de Marseille, il a dû se débrouiller seul dans un pays en guerre.
Menaces voilées: la Société peut et doit régler son cas.

4 mars 19
4 juillet 19
Dalem

P. W.
au P. Delmas

9-10

- 1) Il s'étonne du silence du Conseil; il vaudrait une réponse.
- 2) La sante et les convenances ecclésiastiques ne lui permettent pas de rester.
Il propose 2 solutions: que la Société paie ses frais d'installation: 10.000 F. ^{ici}
ou qu'elle paie sa pension dans une maison de retraite.
Autrement, il devrait recourir à la Société Congrégation.

11 juillet 1919
Paris

P. Delmas
au P. Wilhelm

11

Le Conseil accepte de payer sa pension dans une maison de retraite ;
demande de renseignements : lieux, prix.

Il lui fait remarquer qu'il est encore jeune, 60 ans, pour prendre sa retraite.
Une place de chapelain dans une communauté serait agréable.

18 juillet 19

P. Wilhelm

20 - -

au P. Delmas

Dalem

12-13

- 1) Il a demandé au Vic. général Lelt de lui désigner un petit poste,
ou de lui indiquer une maison de retraite, à son choix.

Nouvelle critique contre Mgr Mutel, et contre la Société des M. E. P.
Menace de recourir à Rome une seconde fois contre l'évêque.

Plainte pour son exclusion injuste de sa mission.

Il pourrait communiquer des détails non connus de l'attitude
de Mgr Mutel à son égard.

- 2) On lui propose plusieurs maisons de retraite ; pension : 2.500, 2.400 F.
Il attend la réponse de Paris.

13 août 19

P. W.

Dalem

à Mgr Demange

14

Critique des confrères de Caikou, prévenus contre lui.
Il promet de tenter tous les moyens de régler son affaire à Paris ;
en cas d'échec, il devrait recourir à Rome.

Son exclusion a été injuste, non motivée, irrégulière, imméritée.
Critique de ses confrères, qui violent la justice et la charité.

27 août 19

P. W.

Dalem

au P. Delmas

15

Il est décidé à accepter une paroisse dans le diocèse de Metz.

Historique de ses démêlés avec l'évêque :

le 26 oct. 1909, meurtre du prince Ito par le Baron Thomas An.
Thomas avait quitté le pays depuis 3 ans et faisait la guérilla.

À l'égard des Japonais, personnellement, il était sans reproche ;
il n'avait pas conseillé à l'Empereur, ^{de Rome} comme Mgr Mutel, de fuir ;

Il n'avait pas caché chez lui des traitres anti-japonais de la Baou.
Il avait contribué à pacifier le pays, en amenant des insurgés
à déposer les armes.

Il fut appelé par le juge japonais auprès du condamné,
critique de l'évêque, qui en cette affaire, manque de loyauté.

Éloge du saouage et du patriotisme du meurtrier.

Esprit que les Japonais quitteront la Chine et la Corée un jour.

2) Dès 1896, avec Mgr Demange et le P. Chergelhaeuf,

il avait reconnu la puissance militaire du Japon

et prédit à Mgr Mutel la défaite des Russes;

cette clairvoyance, contraire à l'aveuglement des autres, est à l'origine de sa

Donc, le 2 mars 1910, il partit pour l'Asie, contre "l'avis" de l'évêque ^(malheureux).

A son retour, Mgr Mutel le déclara suspens pour 30 jours.

La pénitence accomplie, il fit appel à Rome, qui blâma l'évêque.

Critique du P. (Paisnel), "unie niche d'une cathédrale pauvre."

C'est ce Père qui a tourné les confrères contre lui.

Critique de l'évêque; de son froid calcul, sa ruse, son hypocrisie,

(à propos d'une offre de poste dans le N.E.)

En 1914, il demanda un congé; refus, après vote des confrères.

Allusion à une pénible affaire Marechal Jos. (?!)

Le 2 juin 1914, arrivée à Marseille, sans le sou,

car il avait sacrifié son patrimoine à sa mission.

Le 11 juin 1914, il était en Coraie, à la veille de la guerre;

il a dû faire des emprunts: 2.625 F, 1.000 F. et 2.400 F.⁰⁰.

En 1915, il demanda et obtint la paroisse de Salern.

Menace de recours à la Sacré Congrégation contre Mgr Mutel.

Les conditions: rester membre de la Société: il a dit 1.200 mens pour ses confrères

En cas de maladie, la Société devra pourvoir à son entretien. ^(départ)

En cas de changements en Coraie, il se réserve la possibilité d'y rentrer.

La Société lui versera l'annuité (5 ans) de l'allocation de la Cong. de Salern

plus 100 F. par mois. Ça lui fera moins qu'à un simple curé.

Le total qui lui est dû sera 7.000 F.

Il estime urgent le paiement de cette somme par Paris au Secréf.

5 sept. 1919

Metz

M. Penoit (chen. honoraire)

à M. le Supérieur

16

Le P. Wilhelm est à Salern depuis le 23 juin 1915;

il reçoit de l'Etat 2.500 F par an, et des suppléments de cherté de vie

allant de 600 à 1.800 F. Enfin il touche le casuel de sa paroisse.

9 sept. 1919
Paris

(copie)

P. Delmas
au P. Wilhelm

17

Le Père est toujours de la Société, qui pourvra à sa subsistance.
Pour son viatique de 1914, c'est à Séoul de le lui donner, s'il
au cas où il ne l'aurait pas déjà touché.

Envi d'une paroisse en Lorraine, il reçoit un traitement.
Il promet de lui accorder un subside pour 1914-1915

16 sept. 19
Dalem

P. Wilhelm
au P. Delmas

18

Il est réduit à recourir à Rome, même peu avantageux pour les M.E.F.
En effet il ne peut recourir à Mey Muller, et Paris le sait bien.

La Société des M.E. est tenue de subvenir à sa subsistance.

Critique des confrères qui se font la vie dure, alors qu'il travaille.
Il assure que grâce à lui, la mission de Corée a gagné 400.000 F.
Et on lui refuse l'allocation perçue pour lui, et qu'il n'a pas reçue.

18 sept. 19
24 -
Paris +

P. Delmas
au P. W.

19-20

- 1) Pour son viatique de 1914, c'est lui qui sait s'il le a reçu au nom,
s'il ne l'a pas reçu, Séoul ne refusera pas de le lui verser.
Pour le subside promis, il comporte le viatique de la 1^{re} moitié
de 1915. Enfin le Conseil s'engage à payer sa pension
dans une maison de retraite.
- 2) Le Séminaire paiera sa pension quand il sera dans une maison de
retraite. retraité
soit 440 F. pour son viatique de juin 14 à juillet 15.

21 sept. 19
27 Dalem

P. W.
au P. Delmas

21-22

- 1) Demande pressante de son viatique 1914-1915.
Demande de précisions sur la pension promise.
- 2) Avec 440 F. il ne peut accepter la paroisse que lui offre Mgr Kelt.
A partir du 1 nov. il se retire chez sa sœur à Petite Roselle.
C'est là qu'il désire recevoir la pension promise;
elle se monterait à 3.240 F.; détails.
Qu'on le paie, et tout sera réglé avec Séoul, Paris et Rome.

3 octobre 1919
Caumont de Longuenille.

P. Grégoire
au P. Delmas

23

La maison reçoit des pètres, à 6 francs par jour, tous frais compris.

6 octobre 19
Dalem

P. Wilhelm
au P. Delmas

24

Remarques sur la situation en Lorraine :
il faut se garder d'appeler "Boches" Alsaciens et Lorrains.
Dans le pays, on parle d'autonomie, à la grande joie des Allemands.
Il renonce à la paroisse offerte et se retire chez sa sœur.

19 octobre 19
Paris (copie)

P. Delmas
au P. W.

25

Il n'a jamais été question de lui payer son séjour chez sa sœur.
C'est dans une maison de retraite qu'il devait aller.

22 oct. 19

P. W.

Petite Roselle (N.O. de Forbach) au P. Delmas

26

C'est sa santé qui l'a forcé à se retirer chez sa sœur.
Il a renoncé à sa paroisse de Dalem et à la paroisse offerte.
Son successeur arrivant un mois avant la date prévue,
il a dû trouver d'urgence un point de chute.
Pour la maison de retraite, il ne veut pas celle des franciscains,
une maison pour "pêtres démerités".

D'autre part, il ne peut quitter sa sœur pour le moment.

23 oct. 19
Longuenille

P. Grégoire
au P. Delmas

27

Il recevra le P. Wilhelm dès qu'il pourra venir.

24 oct. 19
Metz.

Evêque de Metz
au P. W.

28

Il déclare que le Père peut rester chez sa sœur, sans inconvénient.

26 octobre 1919
Paris

P. Delmas
au P. Wilhelm

29

Il regrette son départ précipité de Balam.
S'il désire aller chez les franciscains, le Séminaire paiera la pension.

7 nov. 19
Petite Roselle

P. W.
au P. Delmas

30

Il consent à contre-cœur, à aller chez les franciscains, le 1^{er} février 1920;
pas avant, car sa santé exige des soins, qu'il recevra ici.
Et puis, il a déjà acheté des provisions d'hiver.
On lui montre de la bienveillance à Paris, mais un peu
comme à un coupable.

Boutique de M^{rs} Mutel et des "misérables meneurs de Séaul."

10 nov. 19
Paris

P. Delmas
au P. W.

31

Il recevra sa pension à Petite Roselle jusqu'au 1^{er} février 1920
Ce sera 6 F. par jour; mais son vestiaire est à sa charge;
sans s'habiller, il peut prendre sur ses honoraires de messe.

2 janvier 20
Petite Roselle

P. W.
au P. Delmas

32

Il ne peut ni ne veut aller chez les franciscains:
leur maison reçoit des prêtres démissionnaires; ce n'est pas son cas.

16 janv. 20
Paris

P. Delmas
au P. W.

33

C'est le lui lui-même qui avait indiqué le couvent des franciscains;
puisque'il ne veut pas de cette maison, qu'il reste chez sa sœur;
En France il y a d'autres maisons mais onéreuses
que celle de Balam.

12 février 1920
4 mai 20
Petite Roselle

P. Wilhelm
au P. Delmas

34-35

- 1) Mgr Semange vient en France ; il sera faillé de se renseigner près de lui. Charge contre Mgr Mutel ; critique du Séminaire qui lui retire son droit de vote. Il est décidé à recourir à Rome pour régler son affaire.
- 2) Il a exposé son cas au Cardinal Lieke de la Propagande. Il se demande si, ce faisant, il a manqué à ses devoirs.

-11 mai 20
Paris

P. Baulanger
au P. W.

36

La démarche à Rome n'est pas contraire au règlement de la Société.

20 juin 20
Petite Roselle

P. W. (2 copies)
au P. Delmas

37

Reçu réponse du Cardinal Van Rossum, en italien :
il lui conseille de se tenir tranquille et l'anure de l'exterie de la Société.
D'accord, mais il a quelques remarques à faire :
il réserve son droit de retourner en Corse, dès que ce sera possible.
il garde son droit de se plaindre de Mgr Mutel, à qui il fait de durs reproches.
Enfin, 6 F par jour ne suffisent pas ; les ouvriers gagnent de 25 à 30 F.

29 juin 20
Paris

P. Delmas
au P. W.

38

Il ne peut augmenter son allocation ; libre à lui d'aller dans une maison.
Il n'avait jamais dit jusqu'ici qu'il renonçait au poste de curé
pour se consacrer au service des missions.

30 juin 20
Petite Roselle

P. W.
au P. Delmas

39

Il voudrait savoir dans quelle maison de retraite
on compte le faire entrer.

2 juillet 1920
Paris

P. Delmas
au F. Wilhelm

40

La maison de retraite est le couvent de Longeville ;
il peut y aller, dès qu'il y aura une place disponible.

24 juillet 20
Petite Roselle

P. W.
au F. Delmas

41

Mort de sa sœur, Religieuse du Bon Pasteur à Strasbourg.
Il ne peut accepter la maison des Franciscains: il restera ici un certain
temps.
Rancœurs contre Mgr Mutel qui l'a chassé injustement.
Il ne veut plus chicaner sur le lieu et le taux de sa pension :
son vrai séjour est Séaul, dont il a été délogé par lettre de cachet.

28 juillet 20
Paris

P. Delmas
au F. W.

42

Condoléances et prières pour sa sœur.
La maison de retraite prévue est toujours Longeville.
Personne ici ne cherche à le faire quitter la Société.

31 juillet 20 (2 lettres)
Petite Roselle

P. W.
au F. Delmas

43-44

- 1) Il refuse d'aller à Longeville: il a donné ses raisons.
C'est bon marché, oui, mais il trouverait mieux à 2 an 2 f. par jour,
dans un couvent du belatinat au de la Perrière.
- 2) Il sait qu'il a récriminé contre Mgr Mutel.
Critique de la Société, qui est sans tête, sans autorité.
En conséquence, il fera des accusations contre Mgr Mutel,
en s'adressant aux tribunaux ecclésiastiques.

2 août 20
Petite Roselle

P. W.
au F. Delmas

45

Communication d'une protestation envoyée à Mgr Mutel.
La protestation: l'évêque a commis une injustice envers lui,
en diminuant sa mission, en écartant un coadjuteur, sans l'en informer.

5 août 1920

Paris

P. Delmas
au P. Wilhelm.

46

Il y a en d'autres coins de France des perrons-mains cheüs qui à Longenille, c'est lui-même qui avait indiqué Longenille.

Pour son procès devant les tribunaux ecclésiastiques, ce n'est ni hon ni apostun pour sa mission, pour lui, pour personne.

8 août 20

(2 lettres)

P. W.

Petite Roselle

au P. Delmas

42-48

1) Envai à Mgr Mutel d'une note, ci-jointe.

Ceci, pour lui demander de l'expulser officiellement dans les formes.

2) Il ne demande qu'à aller à Séoul;

si cela peut gêner les confrères, le cas reproduira dans d'autres missiens de la Société.

Il voudrait se retirer dans une maison religieuse d'Allemagne. Critique de la Société, a-céphale, an-archique.

24 août 20

Paris

P. Delmas

au P. W.

49

Il lui offre une communauté religieuse française en Belgique : 15 Religieuses et des orphelins, en tout 60 personnes.

Conditions matérielles ; situation en pleine campagne.

29 août 20

7 nov. 20

Petite Roselle

P. W.

au P. Delmas

50-51

1) Sa santé ne lui permet pas de prendre des obligations.

Et puis, il espère toujours rester dans sa mission.

Critique de Mgr Mutel et de confrères de Paris.

Éloge du projet de règlement, qui lui permettra d'exposer son cas devant une instance de la Société.

2) Le silence honteux de Mgr Mutel l'oblige à venir aux confrères de Paris ; pour demander à chacun la raison de son vote hostile contre lui.

19 nov. 1920 (2 lettres)
Petite Roselle

P. Wilhelm
au P. Delmas

52-53

- 1) Il écrit aux confrères de Corré pour leur demander la raison de leur vote, s'ils gardent le silence, comme Mgr Mutel, il écrit à tous les confrères de la Société, pour les mettre au courant.
- 2) Il apprend qu'une partie de la mission est cédée aux Bénédictins. Il suppose que les Bénédictins vont vendre leur maison de Séaul. Il a fait son possible pour conserver ces Pères à la mission, mais on a tout fait, par chauvinisme, pour les empêcher de fonder une Université. Et maintenant qu'on n'a plus à vaincre son opposition sur cette question des Bénédictins allemands, il peut revenir à Séaul. Il se plaint d'être moins bien payé que les autres.

20 janvier 21

P. W.

17 février 21

au P. Delmas

54-56

22 - 21
Petite Roselle

- 1) Son exclusion de Séaul est nulle; il désire quitter librement cette mission et se faire agréer à Corré; il a écrit à Mgr Demange.
- 2) Il lui demande si le Conseil a appuyé près de M. S. Mutel et Demange sa demande d'agrégation à Corré.
- 3) On lui fait savoir que le Séminaire n'a pas à intervenir dans la question de son changement de mission. Demande de brochures de propagande.

26 mars 21

P. W.

Petite Roselle

au P. Delmas

57

Il compte lui envoyer une protestation contre son exclusion de Séaul, protestation destinée au Conseil, en attendant le nouveau Supérieur général.

mars 21

P. W.

Petite Roselle

au M. gin. Siebert

58

Il est bien ^{décidé} à se soumettre à la décision de l'évêque. Il a écrit à ses Supérieurs pour demander la permission de faire des séances de projections dans le diocèse (de Metz). Mgr de Liebiart serait élu Supérieur général des M.E.P. Il est toujours membre des M.E. et se reçoit une pension.

26 mars 1927
Petite Roselle

P. Wilhelm
au P. X (circonscription)

59

Lettre pour lui dire que son vote fut injuste et illégal.
Il n'a désobéi qu'une fois, lors de l'affaire du condamné coréen;
mais il serait prêt à recommencer, et Rome lui a donné raison.
On a été injuste, à son égard, méla droit, etc.

30 mars 27
Petite Roselle

P. W.
au P. Delmas

60

Il a envoyé une protestation contre son exclusion à Mgr. Deured;
il soumet cette protestation au Conseil, en attendant son entrée
dans "sa nouvelle mission de Caïkou."

8 avril 27
Metz

M. gen. Siebert
au P. Delmas

61

L'abbé Gas. Wilhelm, retiré dans sa famille, parcourt le diocèse
avec un jeune Coréen, donne des conférences
et "recueille des aumônes pour les missions de Corée."
Il demande si le Père W. est agréé par la Société pour faire des quêtes.

12 avril 27
Paris

P. Boulanger
au M. gen. de Metz

62

M. Wilhelm appartient aux Missions Étrangères.
Il est rentré en Europe pour des raisons de caractère.
Les conférences sont faites sans l'accord et à l'insu des M.E.P.

7 mai 27
Metz

M. g. Siebert
à M. le Supérieur

63

Mgr. l'évêque a interdit au P. Wilhelm de faire des conférences,
à moins d'une autorisation écrite de ses supérieurs.

9 mai 27
Paris

P. Boulanger
à M. Siebert

64

Le Séminaire M.E.P. n'a pas donné à M. Siebert la permission
de faire des conférences et ne le donnera pas. - du reste jamais
il ne le donne qu'avec le consentement de l'autorité diocésaine.

31 mai 1927
Paris

P. Baulanger
au P. Wilhelm

65

Le Père a publié un article dans les Missions Catholiques ;
La situation ayant changé depuis son départ de Corée, il le prie de venir.

31 mai 27
Paris

P. Baulanger
à Mgr Morel

66

Merci des articles sur les missions de la Société.
Il fait le vœu que le P. Wilhelm, absent de Corée depuis 1914,
ne publie pas de nouveaux articles.

31 mai 27
Petite Roselle

P. Wilhelm
à Mgr Morel

67

L'article et les photos de lui publiés dans les Mis. Catholiques
datent de 1912 au 1913 ; l'article n'est plus au parait ;
il a été publié à son insu.

1 juin 27
Paris

M. Fenel (des Mis. Cath.)
au P. Baulanger

68

Il s'excuse d'avoir publié une lettre ancienne à l'encre du P. W.

1 juin 27
Petite Roselle

P. W.
à M. le Directeur (des Mis. Cath.)

69

Il regrette que les Missions Cath. aient publié une lettre ancienne,
qu'il avait bien avertie et qui n'est plus au parait.
Il entend respecter le règlement de la Société des M.E.

26 juillet 27
Petite Roselle

P. W.
au P. Supérieur

70

Il a écrit à Mgr Demange pour être admis à Bai Kou ;
la réponse fut qu'il fallait d'abord éclaircir sa situation dans la Société.
Sachant qu'il est important aux autorités du Séminaire, il attend.
Mais il voudrait une lettre de recommandation à Mgr Felt,
lui permettant de faire connaître la mission de Corée dans le diocèse.
(Menaces et chantage.)

28 juillet 1921
Paris

P. Delmas
au P. Wilhelm.

21

Il ne peut lui donner la lettre de recommandation demandée,
et il lui rappelle qu'il n'a pas à faire connaître la mission de Corée.

20 octobre 21
Petite Baselle

P. Wilhelm
à Mgr Dauré

22

La Grandeur aurait dit que rien ne l'empêchait de rentrer à Séoul.
Il se réjouit de cela ; on commence à lui rendre justice.
En effet, Mgr Mutel a été injuste envers lui,
et sa Grandeur a de plus essayé de rejeter cette injustice sur les confrères.
Il a écrit aux confrères : tous se sont enfermés dans le silence.
Mgr de Guébriant saurait le renvoyer en mission,
mais il ne saurait réparer l'injustice commise envers lui.
Son retour dépend donc de Mgr Mutel et des confrères,
"qui l'ont fait partir par des voies déloyales, injustes et tortueuses".

3 déc. 21
Petite Baselle

P. W.
à Mgr de Guébriant

23

Il expose sa situation, s'en prend à ses confrères, à l'un d'eux surtout.
Il avait une paroisse : il l'a quittée pour rentrer en Corée.
Il travaillait à faire connaître la mission de Corée :
M. Delmas lui a fait comprendre qu'il n'était pas autorisé à le faire.
Mgr Dauré lui écrit ironiquement que c'est lui qui refuse de rentrer en Corée.
Encore l'histoire du condamné à mort - avec chantage.
Il est prêt à accepter le poste que sa Grandeur lui proposera.

28 déc. 21
Séoul

Mgr Dauré
à Mgr de Guébriant

24

Preuve sa lettre du 20 octobre, et sa promesse de renfort.
Ci-joint lettre du P. W. ; il met les choses au point.
Il n'a jamais dit que le P. W. pouvait rentrer en Corée ; il a dit seulement
au P. Kim, correspondant du P. W., que ce dernier était toujours des M.E.P.
En 1914, le F. Dauré prit une initiative, dont la conclusion fut que
les confrères souhaitaient voir le P. W. quitter la mission.
Mgr Mutel fut tenu en dehors de ces démarches, pour épargner d'injustes
accusations à l'énigme : 30 vain pour l'exclusion, 2 abstentions.
Le P. W. a violé le règlement en partant sans permission.

2 avril 1924
15 nov 24
Marville 1/11ed

P. Wilhelm
à Mgr de Guébriant

#5-26

- 1) Sur sa recommandation, Mgr Felt l'a nommé curé à Marville.
Il a besoin d'argent pour s'installer: il voudrait un prêt de 2.000 F.
- 2) Sa grandeur sera l'hôte de Mgr Felt le 7 déc.
Il ne peut aller le voir et régler ses affaires, à cause de la fête du 8^e déc.
Son intention est de saumetter toute son affaire à Mgr Felt.
ou bien aller à Paris exposer son cas au 1^{er} au 2^e consistant.

11 octobre 24
Marville

P. W.
à Mgr de Gué.

#7

Long exposé de son affaire, en Corée, en France.
En 1919, il demandait au P. Delmas 5 à 6.000 F pour s'installer.
Celle fois, il a besoin de 11.600 F. pour Marville.
Il a dépensé tout son patrimoine pour sa mission.
Exposé des causes de son conflit avec l'évêque et les confrères:
1) L'affaire du condamné à mort - il y révoit constamment.
2) Ses relations d'amitié avec les Bénédictins allemands de St Odile:
il les visitait, les défendait contre des confrères plus français que catholiques.
(Il semble bien que là est le fond du problème: différences de culture.)
3) Refus de prêter le serment antimoderniste, sans explications.
Il voulait qu'on lui expliquât d'abord "la portée de cet acte".
Histoire de son retour, de son séjour en Lorraine, de ses besoins d'argent,
il a dépensé 7.000 F. pour acheter des appareils, des brochures et films
(fournis par les Bénédictins de St Odile);
il n'a pas même eu le temps de rentrer dans ses frais.

(Et ça continue: plaintes, critiques amères, demandes d'argent, chantage et vagues menaces.)

21 sept. 26
Marville

P. W.
à Mgr de Guébriant

#8

Il souhaite assister à la fête des Martyrs le 6 septembre.
Il garde le souvenir des Martyrs, à Mirinai, à Byong sen.
Si on lui permet de venir, il oubliera toutes les injustices commises contre lui.
Durant le séjour de Mgr Mutel en France, il n'a voulu faire aucune démarche pénible. Un mot ou un télégramme, et il vient à Paris.

H 57

37 sept. 1930
MorvilleFr. Wilhelm
au Fr. Supérieur

79

Un chanoine de Metz a dit que Mgr Mutel avait perdu ses facultés mentales.
La chose est vraisemblable, mais il serait mieux de le publier
sous forme acceptable

Il vaudrait savoir si Mgr Mutel est encore son Ordinaire
ou bien si c'est Mgr Lecomte.